

Compte-rendu du Conseil d'Administration n° 2 du jeudi 30 novembre 2017

Le quorum étant atteint avec 21 présents, la séance débute sous la présidence de Mme Vincent à 17h33

Présents ce jour :

Mme VINCENT (Principale)	Mme ALUSSI (ATOSS)
Mme LAMY PRAT (Principale adjointe)	M. LEMORT (ATOSS)
M. MIRANDA (CPE)	Mme GRIFFE (FCPE)
Mme FORIN (Adjointe-Gestionnaire)	Mme RUIZ (FCPE)
Mme BELEZY (Commune)	Mme LERHRIBI (FCPE)
M. VAN HOUTEGHEM (personnalité qualifiée)	M. LAPLANTE (PEEP)
Mme BERTRAND (Enseignante)	M. ROSSI (PEEP)
Mme VELARD (Enseignante)	Mme HUGOUVIEUX (PEEP)
M. LIEUTARD (Enseignant)	Emma HECQUET (élève) <i>arrivée à 17h15</i>
Mme NICOLAS (Enseignante)	Ambre NURY (élève)
M. SADKI (Enseignant)	Mathéo STUDER (élève)

Le Secrétariat de séance est assuré par M. ROSSI, représentant des parents d'élèves PEEP

Après lecture de l'ordre du jour faite par Mme VINCENT, auquel il convient d'y ajouter un point 2.3 « conventions diverses », celui-ci est adopté à l'unanimité.

Résultat du vote concernant l'approbation de l'ordre du jour :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'administration précédent du 03/11/2016

Après avoir remercié Mmes BERTRAND et NICOLAS, secrétaires de séance, Mme VINCENT propose au vote l'approbation du compte rendu du dernier CA en date du 07/11/2017.

Résultat du vote concernant l'approbation du compte-rendu :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Arrivée de Emma HECQUET : ce qui porte le nombre de votants à 22

2 – Questions d'ordre financier

2-1 Budget 2017

Mme FORIN, après avoir présenté la structure du budget rappelle que le vote porte uniquement sur le service et non sur les différentes lignes budgétaires.

Les spécificités liées à ce budget sont consultables dans la présentation exposée en CA.

Propos liminaire

La restructuration démarrant en fin d'année scolaire, le collège Jean Perrin ne prévoit pas de gros investissements en 2018. La dotation de fonctionnement du Conseil général est en augmentation du fait de l'augmentation du nombre d'élèves.

Service SRH

Les tarifs de la restauration sont inchangés. Le crédit nourriture est en légère augmentation, il est prévu de maintenir 30% des crédits pour l'achat de denrées biologiques et 20% pour l'achat de denrées locales. La plupart des charges de ce service sont stables.

Résultat du vote concernant le service SRH :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Bourses

Ce service affiche la subvention du Rectorat pour les bourses : il est stable. Il est rappelé que les remises de principe sont supprimées depuis septembre 2016 suite au décret 2016-328.

Résultat du vote concernant le service des bourses :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

ALO

Ce service est intégralement financé par les ressources propres de l'EPL (dotation globale de fonctionnement et contribution du SRH aux charges communes). Les dépenses de ce service sont en légère hausse.

Résultat du vote concernant le service ALO :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

VE

Les dépenses correspondent aux subventions relatives à la vie de l'élève. Pour l'année 2018, l'établissement bénéficie de reliquats sur les subventions versées en 2017 mais aussi des subventions affectées au programme 230 « vie de l'élève » du Rectorat. D'autre part, l'établissement prévoit une ligne à hauteur de 2000 euros pour les projets initiés par le CVC, financée par la dotation globale de fonctionnement.

Résultat du vote concernant le service VE :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

AP

Les crédits des disciplines sont stables.

Mme FORIN explique que de nombreux projets ont été retenus par le conseil départemental et par le Rectorat. Ils bénéficient donc d'un financement, soit dans le cadre du contrat d'objectifs, soit dans le cadre des actions clés en main ou encore dans le cadre du projet d'établissement. La direction remercie le conseil départemental et le Rectorat pour cette prise en charge. Il y a une augmentation de 20% des crédits pris sur la dotation globale de fonctionnement pour les projets artistiques et culturels qui ne bénéficient ni d'un financement départemental, ni d'un financement Etat. D'autre part, il est à noter que la location des installations sportives est dorénavant supportée par le collège (stade, piscine, gymnase ...), Pour ce faire, le collège reçoit une subvention du Conseil Départemental.

Résultat du vote concernant le service AP :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Equilibre budgétaire

Mme FORIN rappelle que le budget doit être présenté en équilibre, or il y a un déséquilibre affiché de 7 465.38 euros qui correspond à l'amortissement. Cela n'affecte pas les réserves de l'établissement.

2-2 Bilan voyages scolaires Eltmann et Kassel

Mme Forin présente à titre d'information les bilans des 2 échanges avec l'Allemagne Le voyage scolaire d'Eltmann avec 16 élèves est difficilement équilibré. Le voyage scolaire de Kassel avec 35 élèves comprend un budget suffisant pour accueillir les élèves allemands.

2-3 Conventions

- ❖ Avenants à la convention d'objectifs et de moyens passée entre les EPLE et le Conseil départemental de la Drôme qui d'une part prolonge la durée de la convention et d'autre part valide la possibilité pour

l'EPLÉ d'adhérer à un groupement d'achat.

Résultat du vote concernant ces avenants :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

- ❖ Convention de constitution et d'adhésion à un groupement d'achat « commande groupée de fournitures et de services » créée par le CD de la Drôme.

Résultat du vote concernant cette convention:

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

- ❖ Convention de fourniture de repas au personnel en service partagé ou en remplacement continu – Rectorat de Grenoble.

Résultat du vote concernant cette convention:

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

3 Questions diverses

Pas de questions diverses

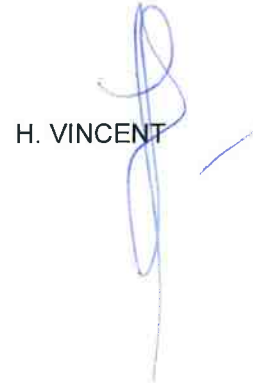
L'ordre du jour étant épuisé, Mme VINCENT lève la séance à 18h10.

Le Secrétaire de séance,



JL. ROSSI

La Présidente de séance,



H. VINCENT